

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2010
27 ET 28 MAI**

<p>QUESTION ORALE POSEE PAR M. JEAN-JACQUES PANUNZI GROUPE « RASSEMBLER POUR LA CORSE »</p>
--

Objet : Formation et lutte contre la précarité

M. le Président,

A l'initiative du Conseil général de la Corse-du-Sud et du Conseil général de la Haute-Corse se sont tenues le 13 mai dernier à Ajaccio les « Assises de la précarité ».

Pour la première fois, acteurs institutionnels, représentants d'associations, professionnels, se sont réunis pour aborder un problème social préoccupant et qui touche cruellement, dans leur vie quotidienne, les publics fragilisés. Je pense notamment aux retraités ou aux jeunes particulièrement exposés à ce phénomène. La jeunesse insulaire est d'ailleurs l'une des plus exposées, puisqu'une récente enquête classe notre île au troisième rang des régions de France les plus touchées.

Aussi par le travail mené en commun lors de ces assises, et alors que 2010 a été proclamée année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous nous sommes attachés à apporter la preuve qu'il est possible de trouver des solutions concrètes en conjuguant nos approches et expériences départementales. Plusieurs pistes, au-delà des simples aides sociales ont ainsi été tracées. Parmi elles, et dans la lignée du dispositif du RSA, sont ressorties celles de la formation et de l'apprentissage.

De son côté, et même si l'action sociale et de l'insertion relève essentiellement des compétences des conseils généraux, la Collectivité Territoriale de Corse mène également ces dernières années d'importantes actions dans les domaines économiques, de l'emploi et de la formation, qui ont pour effet de participer au développement économique et social de notre île. Je pense notamment aux dispositifs mis en place par l'Agence de Développement Economique de la Corse ou par la Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche, sous l'égide de votre prédécesseur.

Comment et dans quelle mesure, à l'heure où les effets de la crise se font de plus en plus sentir chez nous, entendez-vous engager davantage encore notre Collectivité en particulier dans le domaine de la formation, qui est sans doute aujourd'hui l'une des principales clés en matière de réinsertion ?

Je vous remercie.